

VILLE DE BRIGNAIS

MAGAZINE

Bonne et heureuse Année 2000

<i>Jeunes Le Forum : Jeunesse, Information, Emploi</i>	<i>1</i>
<i>Intercommunalité Garon : un contrat pour prévenir les crues</i>	<i>2</i>
<i>Aménagement du territoire Gens du voyage : Brignais en première ligne</i>	<i>3</i>
<i>Festivité Le 8 décembre, quel succès!</i>	<i>4</i>
<i>Dossier Économie</i>	<i>5 à 11</i>
<i>Actualités : chroniques des mois de...</i>	<i>12 - 13</i>
<i>Vie locale Merci, Père Mondonneix</i>	<i>14</i>
<i>Potus Parlons d'histoire et de chevaliers</i>	<i>15</i>
<i>Magazine Camus : souffleur de verre</i>	<i>16</i>



Édito

COOPÉRATION INTERCOMMUNALE, SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE

61 % de nos communes ont moins de 500 habitants, et notre pays a autant de communes que les autres pays de l'Union Européenne réunis.

L'État pousse à l'intercommunalité et la facilite; c'est une bonne intention.

Elle est nécessaire; mais l'État transfère d'importantes responsabilités aux communes, aux départements et aux Communautés de Communes sans les transferts de ressources indispensables.

Par ailleurs, si les élus, meilleurs gestionnaires qu'ils ne l'ont été, réussissent à maîtriser leurs charges de fonctionnement, et se refusent à augmenter les impôts locaux, ils ne peuvent aisément faire face à de nouvelles responsabilités dues à la fois aux faiblesses de l'État (Sécurité, Éducation, Emploi) et à des décisions législatives qui leur échappent.

Enfin, le mode de vie moderne exige de nouveaux investissements qu'il faut savoir réaliser au mieux, en commun.

Brignais a une bonne assise financière due à une gestion rigoureuse. Et si notre commune a voulu participer à la création d'une Communauté de Communes dans l'Ouest regroupant 5 communes (Brignais, Chaponost, Millery, Montagny et Vourles - 27 000 habitants), c'est pour se donner du poids dans la compétition, tout en gardant une structure à taille humaine.

Nous étions déjà à l'origine de la création des 7 syndicats intercommunaux actuels et nous présidons le Comité de Rivière du Garon (23 Communes sur 27 concernées ont déjà adhéré).

Mais il faut aller plus loin : nous devons peser nos décisions, construire, développer ensemble ce qui est profitable à tous, et ce, en réalisant des économies d'échelle.

Nous devons, ensemble, avec le plateau Mornantais et le secteur de Vaugneray, continuer à développer ce pays lyonnais dont la qualité de vie est si recherchée.

Chers concitoyens, à une époque où l'indifférence gagne du terrain au détriment du civisme, de la solidarité et du respect de son prochain, nous vous invitons donc à participer avec nous à ces projets de solidarité.

Pour l'instant, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes et d'aborder cette fameuse année 2000 avec détermination, vous souhaitant, du fond du cœur, plein succès dans tout ce que vous entreprendrez.

Croyez, pour notre part, à tout notre dévouement.

Brignais, le 20 décembre 1999

Michel THIERS
Maire

Conseiller Général du canton de Saint-Genis-Laval

Magazine édité par la Municipalité de Brignais

Hôtel de Ville
28, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 15 11 - Fax : 04 78 05 55 51

Directeur de la publication : Michel Thiers
Responsable de la rédaction : Brigitte Marquand Perrard
Enquêtes et reportages : Heidi Mougenot

Secrétariat de la rédaction : Martine Daltio

Collaborateurs de la rédaction : Philippe Blain, Chantal Eynaud-Lassalle, Sylvie Giagnorio.

Dossier économie : Annick Bérout, pigiste.

"Merci Père Mondonnoix" des conseillères municipales

Parlons d'histoire et de chevaliers : Sébastien Vuaille (Lyon II)

Photo de couverture : Entreprise Paralu par Pierre Rochebloine

Reportages photo : SIC, Pierre Rochebloine

Mise en page et composition : Lasercolor (Brignais)

Impression : Delta (Chassieu)

Régie publicitaire : Service Information Communication Ville de Brignais

Dépôt légal : 4^e trimestre 1999

ISSN : en cours

En

Brignais

► ÉTAT CIVIL DU 1^{er} JUIN AU 30 JUIN 1999

NAISSANCES

Hugo CHAMBARD, né le 16 Mai à Lyon 4^e
Bastien CHEVALIER, né le 20 Mai à Pierre-Bénite
Angéline DUPIN, née le 24 Mai à Pierre-Bénite
Selma ATAK, née le 26 Mai 1999
Louis AUDOT, né le 27 Mai à Pierre-Bénite
Grégory DEJEAN, né le 1^{er} Juin à Pierre-Bénite
Mickaël PINTO DE CASTRO, né le 2 Juin à Pierre-Bénite
Edouard VIROT, né le 4 Juin à Saint-Priest
Pauline FOURRIER, née le 9 Juin à Sainte-Foy-les-Lyon
Mathieu PEIRANO, né le 10 Juin à Pierre-Bénite
Solène PASTOR, née le 11 Juin à Pierre-Bénite
Guillaume RICHIER, né le 14 Juin à Pierre-Bénite
Mathieu GRONDIN, né le 21 Juin à Pierre-Bénite
Allan MOLLIER, né le 27 Juin à Pierre-Bénite
Clément et Aurore DE PAOLI, nés le 29 Juin à Pierre-Bénite

MARIAGES

Jérôme TRINIDAD-ABELLANEDA et Céline BECK, le 4 Juin
Philippe LACHAUX et Véronique BRANCHY, le 12 Juin
Rémi GUILLAUME et Ghislaine BERTHIER, le 12 Juin
Frédéric DESFORGES et Valérie SENECHAL, le 12 Juin
Jérémy DUMORTIER et Elodie LARUE, le 12 Juin
Stéphane NATALIZIO et Audrey DALEME, le 19 Juin
Franck RODRIGUEZ et Muriel MARTIN, le 26 Juin
Nicolas PERGAY et Stéphanie ESCOFFIER, le 26 Juin
Eric CABIROU et Carole SOULA, le 26 Juin
Patrick ESCARABAJAL et Marie Bernadette POMIES, le 26 Juin
Joseph FIORAMANTE et Marie Pierre ANGLADE, le 26 Juin

DÉCÈS

Victor CRETIN, le 12 Juin à Pierre-Bénite
Claude DERAÏL, le 15 Juin à Saint-Sorlin
Ahmed SAHRI, le 18 Juin à Bron
Marie PLANUS veuve COGNAT, le 24 Juin à Lyon 6^e
Marc GARIN, le 24 Juin à Pierre-Bénite
Lucien CAPPELLI, le 27 Juin à Saint-Genis-Laval

► ÉTAT CIVIL DU 1^{er} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 1999

NAISSANCES

Jasmine ACHI, née le 1^{er} Juillet à Pierre-Bénite
Ivanny GARCIA, né le 5 Juillet à Sainte-Foy-les-Lyon
Sarah FERREIRA, née le 7 Juillet à Lyon 4^e
Mélanie BOUREMEL, née le 10 Juillet à Pierre-Bénite
Quantin MAFFEIS, né le 13 Juillet à Pierre-Bénite
Diégo MARTIN, né le 15 Juillet à Pierre-Bénite
Marine COCHELIN, née le 17 Juillet à Pierre-Bénite
Anaïs FEASSON, le 1^{er} Août à Pierre-Bénite
Clément SPAGNOLO, né le 2 Août à Sainte-Foy-les-Lyon
Emma SUAREZ, née le 3 Août à Venissieux
Sandie COCCO, née le 5 Août à Pierre-Bénite
Laura DEHARO, née le 5 Août à Pierre-Bénite
Sousday NHOUNG, née le 5 Août à Pierre-Bénite
Kenza SEKHRI, née le 5 Août à Givors
Alexandra ALIBERT, née le 6 Août à Pierre-Bénite
Heley FAKERY, né le 6 Août à Lyon 4^e
Lisa BEKAKRA, née le 10 Août à Pierre-Bénite
Eléonore LANSOU, née le 15 Août à Sainte-Foy-les-Lyon

HALIM BOUTAIRA, né le 19 Août à Pierre-Bénite
Mathieu HEIZMANN, né le 19 Août à Pierre-Bénite
Prescilla KOCH, née le 22 Août à Pierre-Bénite
Luca MORALES, né le 24 Août à Pierre-Bénite
Olivia RIOT, née le 24 Août à Pierre-Bénite
Méline BENIERE, née le 25 Août à Pierre-Bénite
Guillaume CEYSSAT, né le 25 Août à Sainte-Foy-les-Lyon
Alexis FERREOL, né le 26 Août à Pierre-Bénite
Christophe VIGOUREUX, né le 28 Août à Pierre-Bénite
Hugo DI STASIO, né le 28 Août à Annonay
Simon KNOERY, né le 30 Août à Lyon 4^e
Adrien TOUT, né le 30 Août à Pierre-Bénite
Betul YAMAN, né le 4 Septembre à Givors
Camille DARET, née le 4 Septembre à Pierre-Bénite
Antoni CHOFRE, né le 5 Septembre à Pierre-Bénite
François TORTE, né le 5 Septembre à Pierre-Bénite
Hatoupouné CAMARA, né le 12 Septembre à Pierre-Bénite
Benjamin CONTAMIN, né le 18 Septembre à Pierre-Bénite
Laurine DEBIZE, née le 18 Septembre à Sainte-Foy-les-Lyon
Nawel EL GNANI, né le 21 Septembre à Pierre-Bénite
Mattéo BELVERGUE, né le 29 Septembre à Pierre-Bénite
Adèle SAPIN, née le 30 Septembre à Sainte-Colombe

MARIAGES

Jean-Luc HOSTIN et Corinne COPERE, le 2 Juillet
Jean Christophe MARGARIT et Cécile BOUVIER, le 3 Juillet
Stéphane VISSAC et Anne Laurence LEGER, le 3 Juillet
Bruno CHACORNAC et Maud GUDEFIN, le 3 Juillet
Fabrice MASSON et Stéphanie CASTELLO, le 3 Juillet
Franck MARCONNET et Cécile DUCROS, le 10 juillet
Jean Claude MERAUD et Nathalie ARGAUD, le 10 juillet
José GUTIERREZ et Laetitia ROCHE, le 10 Juillet
Christophe BACCONNIER et Sonia BROCARD, le 17 juillet
Philippe PORTE et Agnès BABULA, le 24 juillet
Damien HAACK et Laurence BRAULT, le 30 juillet
Laurent BERTONCINI et Marlène BRESLAU, le 5 Août
Jérôme GAGNEUX et Christèle HUBER, le 14 Août
David GUINAMARD et Christelle PATURAL, le 21 Août
Eric TRUE et Sandra KLEINER, le 26 Août
Sylvain NEYROUD et Valérie LAPLACE, le 28 Août
Stéphane MINARDI et Anne PILLONNET, le 4 septembre
Eric MILLA et Karine CHOLLET, le 11 septembre
Franck BESSET et Carine LOMBARDO, le 18 septembre
Laurent DARFEUILLE et Isabelle PETIT, le 18 septembre
Roger BARITEL et Dewi FARADILA SANTI, le 18 septembre
Yannick DAVID et Christèle BRUN, le 18 septembre
Thierry PERRAUD et Marie BERMUDEZ, le 25 septembre

DÉCÈS

Francesco TEDESCO, le 25 juillet à Pierre-Bénite
Vicenzo LEONARDI, le 4 Août à Pierre-Bénite
René VERNET, le 20 Août à Lyon 4^e
Jeannine BORTOLUZZI, le 29 Août à Brignais
Lucien RAYMOND, le 4 Septembre à Pierre-Bénite
Didier ALLAIS, le 7 septembre à Pierre-Bénite
Jeanne BERT, le 8 Septembre à Pierre-Bénite
Jean BURNIER, le 12 septembre à Brignais
Claudia VENET, le 12 Septembre à Saint-Sorlin
Pierre BOURRET, le 15 septembre à Pierre-Bénite

► À QUI LA FAUTE PROTÉGEONS-NOUS...

(par le Major Dumez, commandant la brigade de gendarmerie de Brignais)

La délinquance, l'insécurité, phénomènes de société disent les uns; problème de police et de justice prétendent les autres.

Avant de répondre, peut-être convient-il de se poser la question de base. Pourquoi? Cet état de fait relève avant tout d'un problème d'éducation lié à la famille d'abord, à l'école ensuite. L'enfant conteste répond mal à l'instituteur; si ce dernier s'oriente vers une sanction, il se retrouve aussitôt jugé par les parents, voire par les institutions. Ainsi commence le parcours sinueux de l'enfant que des parents, souvent peu respectueux d'autrui, laissent aller à la dérive avec laxisme. L'enfant devient alors voyou puis délinquant; n'ayant reçu ni solide éducation, ni suivi scolaire correcte, il sera inévitablement marginalisé et rejeté de la société.

Alors, me direz-vous? Que pouvons-nous faire? Ce n'est pas notre problème! Certes, mais encore faut-il le démontrer.

Le 14 octobre 1999, à 22h30, la Brigade de Gendarmerie est appelée à intervenir dans un quartier de la Commune de Brignais. Rodéo avec un véhicule volé au centre de la cité, incendie de ce même véhicule par des jeunes désœuvrés, le tout sous l'œil détaché de nombreux habitants qui assistent au spectacle depuis leurs fenêtres. Sitôt ouverte, l'enquête ne permet de recueillir aucun témoignage. Beaucoup n'ignorent pas l'identité des auteurs, mais aspirant à la tranquillité, redoutant des représailles, préfèrent garder le silence...

La question est donc posée de savoir comment on peut laisser agir une poignée de délinquants, jeunes pour la plupart, qui à TORT, pensent pouvoir dominer les plus faibles dans le quartier (ou, du moins, en ont-ils le sentiment face à la passivité d'une majorité de riverains?).

Demain, votre voiture sera peut-être volée, incendiée, votre appartement, votre commerce cambriolés, vos enfants rackettés, battus.

Le fait se de taire, de ne pas dénoncer les auteurs de ces délits ne s'appelle pas DÉLATION, mais INCIVISME, pour n'employer que ce terme... Il est vraiment temps que chacun prenne ses responsabilités. Alors, à la question "POURQUOI?" il sera partiellement répondu.

L'implication, la coopération des citoyens permettront enfin d'atteindre le degré de sécurité auquel ils aspirent. Encore faut-il que chacun le veuille.

► RESPECTONS LES TAUX D'OCCUPATION DES SALLES

Par mesure de sécurité, il est impérativement demandé de respecter les taux d'occupation des salles suivants :

- Une personne par m² pour toute manifestation assise ou debout
- Une personne pour 1,5 m² pour toute manifestation assise avec table
- Salle Pluraliste de Briscope : 380 m². Capacité d'accueil : 380 personnes maximum (assises ou debout) et 253 personnes (assises avec tables)
- Salle polyvalent P. Minssieux : 540 m². Capacité d'accueil : 540 personnes (assises ou debout) + 360 personnes (assises avec tables)

Le Forum : Jeunesse, Information, Emploi



Une inauguration qui a permis aux jeunes de venir découvrir le Forum et de participer à l'événement

Première composante de l'Espace Giraudière, le Forum Jeunes et Emploi a été inauguré le 6 novembre. Une structure d'accueil qui devrait vite devenir incontournable.

"Il s'agit d'un pôle multi-services orienté vers les jeunes et la recherche d'emploi pour tous" rappelle Serge Touilliez, Adjoint, responsable de la jeunesse.

Le PIJ



a déménagé de ses locaux de la bibliothèque pour venir s'implanter au Forum. Annie Bégule, animatrice gère la documentation du PIJ avec des informations sur des thèmes divers comme l'enseignement, les métiers, l'emploi, les loisirs ou bien encore le sport. Le PIJ est une source d'information pour tous les Brignairots.

Suite à un diagnostic réalisé sur la jeunesse en 1998, ce projet a rapidement évolué. Il concernait la réalisation d'une structure qui regrouperait plusieurs domaines (la jeunesse et l'emploi) et capable par conséquent, de toucher un vaste public. Ces conclusions ont conduit la Municipalité de Brignais à construire cet espace pour un coût global de 2,22 millions de Francs (dont 1,33 million à la charge de la commune, le reste étant réparti entre l'État, le Conseil général et la CAF). Le Forum rassemble donc le Point Information Jeunesse, la Mission Locale et le secteur jeunes du Centre social et socioculturel de Brignais. Il abrite également les permanences de la "cellule emploi" de la Ville.

Spécialement recruté en tant que coordonnateur du Forum, Gilles Richard occupe un poste clé qui induit de sa part la nécessité d'appréhender avec justesse, rigueur et humanité les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes et les chercheurs d'emploi. Fort d'une expérience de 12 ans au sein de nombreuses structures d'animation, Gilles apprécie cet établissement multi-services. Responsable du Point Information jeunesse, il a surtout une mission d'accueil et d'orien-

tation du public qui peut chercher une information quel que soit son âge ainsi que le développement d'actions globales en direction des 12-25 ans.

RECHERCHER LA SYNERGIE

"Le Forum est un lieu chaleureux, nouveau où les personnes à la recherche d'information et les demandeurs d'emploi sont accueillis pour une écoute, pour des conseils personnalisés (réalisation d'un CV par exemple...) ou des renseignements" explique Gilles Richard.

Ce regroupement des services doit permettre une mise en commun des moyens, des initiatives et des compétences de chacun.

Lieu d'activités d'une part, mais aussi de ressources pour toutes les démarches liées à la recherche d'emploi, les formations et l'insertion professionnelle, le Forum se veut aussi un lieu

Renseignements : Le Forum

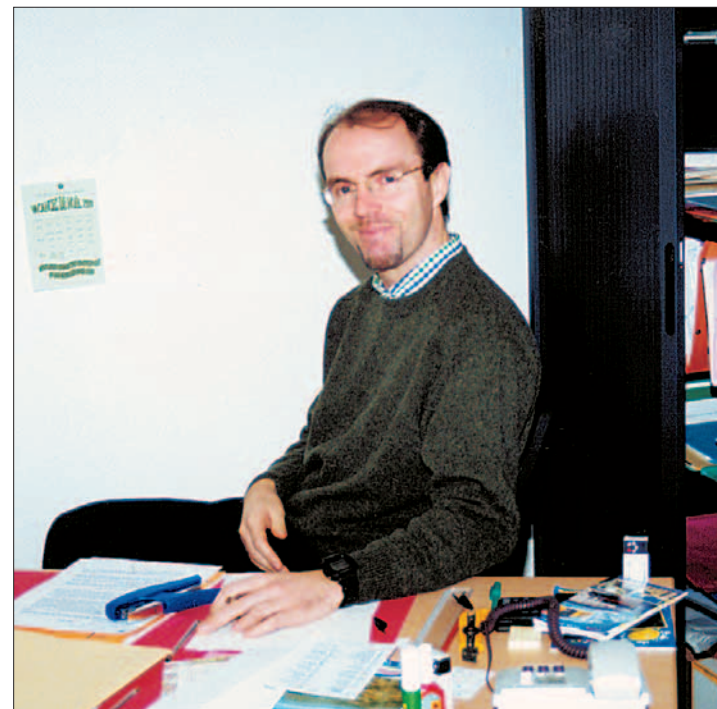
- 47, rue de la Giraudière - Brignais
- Gilles Richard : 04 72 31 84 01
- PIJ et accueil : 04 72 31 84 00 (Annie Bégule)
- Secteur jeunes du Centre Social : 04 72 31 84 02
- Mission Locale : 04 72 31 84 03
- Fax : 04 72 31 84 04

Des objectifs communs :

- Développer une information globale en direction des jeunes et des Brignairots, et promouvoir l'accès aux loisirs pour les 12-25 ans.
- Développer un accueil autour de l'emploi pour "tout public et tout âge", favorisant l'insertion professionnelle.
- Optimiser l'efficacité des actions de prévention.

de veille et d'alerte pour les jeunes en difficulté.

Le Forum, première composante de l'Espace Giraudière verra prochainement la rénovation et l'aménagement de la maison située à ses côtés au sein de la propriété : la future Villa des Associations. Un même projet pour deux structures amenées à travailler en synergie. ■



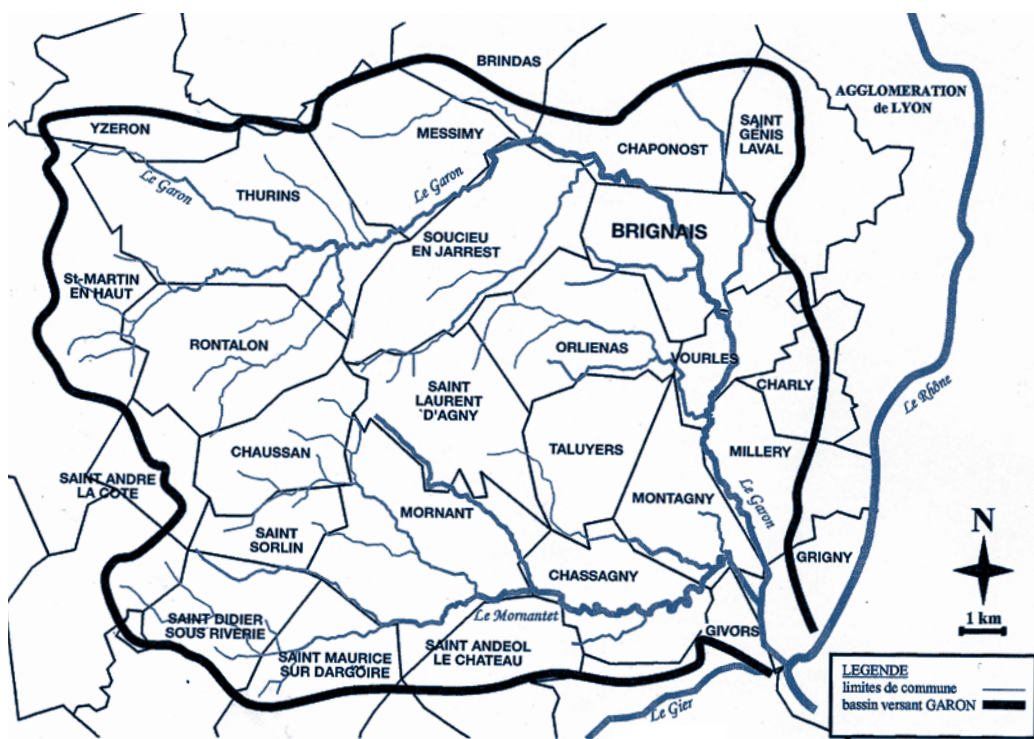
Pour Gilles Richard : "Il existe des réponses aux questions que se posent les jeunes et les demandeurs d'emploi. Mon rôle est de bien les orienter au sein du Forum pour une efficacité optimale".

Garon : un contrat pour prévenir les crues

C'est le 1^{er} Décembre dernier à Givors qu'a été entériné le projet de Contrat de Rivière du Garon. Autour de la table étaient réunis les représentants des 27 communes concernées de l'Ouest Lyonnais, des services de l'État, des financeurs et des associations à caractère environnemental.



Au regard des montants des aménagements programmés et nonobstant des subventions importantes, les membres du Comité de rivière du Garon (ici lors d'une visite de fin de chantier à proximité du Pont de la Levée) devront arbitrer entre différentes priorités.



Le bassin versant du Garon couvre 200 km², soit un territoire composé de 27 communes des Monts du Lyonnais, du plateau et de la basse vallée alluviale. 60 000 habitants sont concernés par le Contrat de rivière du Garon.

Au cours de la réunion, Michel Thiers, Président du Comité de Rivière, notait la belle avancée du dossier ces derniers mois : "17 communes ont déjà approuvé par délibération le Contrat de Rivière et les 10 restantes ont inscrit le sujet à l'ordre du jour d'un Conseil municipal de Décembre. C'est le résultat de cette année 1999 où un important travail de concertation a été conduit."

UN PROJET AMBITIEUX, BIEN SUBVENTIONNE

Aujourd'hui, le montant des travaux pouvant être retenu est estimé à 92 MF sur 6 ans. Dans leur phase de réalisation, les projets seraient globalement soutenus par les partenaires du contrat à hauteur de 50 % : l'Agence de l'Eau, la Région et le Conseil général du Rhône.

le réaménagement de seuils ou de berges sont autant d'actions qui limiteront l'impact des crues.

Le Contrat de Rivière a aussi un rôle d'information et d'éducation. 5 MF seraient consacrés à un programme de sensibilisation pour les scolaires et les différents usagers de l'eau, ainsi qu'aux dépenses de fonctionnement inhérentes au suivi et au bilan du contrat.

Dès que toutes les collectivités auront approuvé ce contrat, ce dernier sera présenté devant le Comité National d'Agrément (issu du Ministère de l'Environnement) pour approbation début 2000.

BRIGNAIS : QUALITÉ DE L'EAU, LUTTE CONTRE LES CRUES ET MISE EN VALEUR DES BERGES

La commune de Brignais a établi un programme de travaux sur les

6 ans à venir dans le respect des objectifs du Contrat de Rivière :

Les conclusions de l'étude en cours sur le fonctionnement du réseau d'assainissement permettront de définir précisément les secteurs d'intervention prioritaires. D'ores et déjà, un montant de 3,70 MF a été retenu en prévisionnel.

En complément de la mise en place d'une politique de gestion du risque inondations, 3,80 MF de travaux seront réalisés afin de réduire la fréquence de débordement du Garon.

Par ailleurs, un programme d'entretien et de restauration des berges des rivières sera mis en place en accord avec les riverains et les associations de pêcheurs.

Il sera complété par une réflexion sur la mise en valeur touristique et paysagère de la rivière notamment au niveau de la vallée de Barry.

"La démarche du Contrat de rivière est engagée depuis 1991. Mais les travaux sur le thème de l'hydraulique ont été menés sur la rivière depuis 15 ans environ. Si nous sommes largement soutenus et suivis par l'État, l'Agence de l'Eau, la Région et le Conseil général du Rhône, l'engagement, la mobilisation de toutes les communes est indispensable à la réussite ce projet d'intérêt général." conclut Michel Thiers. ■



Enrochement des berges du Garon, en amont du pont du boulevard des Sports : rives droite et gauche.

Environnement et déchets ménagers

→ Les deux premières collectes sélectives d'emballages à recycler sont satisfaisantes au regard du tonnage (4,5 tonnes) et de la qualité (refus de tri de 10,3 % seulement). Les Brignairots semblent donc avoir compris le message : il leur reste à bien suivre les consignes dispensées par le Syndicat et à penser à sortir les poubelles jaunes tous les mardis soir sans oublier de les rentrer après le passage du camion de collecte.

→ La distribution des sacs "ville propre" démarrera le 10 janvier pour trois semaines. Les cartes de retrait seront adressées aux ayants droit avant la fin de l'année en deux vagues successives en commençant par la seconde partie de l'alphabet.

Gens du voyage : Brignais en première ligne

Depuis plusieurs années, Michel Thiers se mobilise pour faire avancer le délicat dossier des gens du voyage. Pour lui, la solution pour Brignais, comme dans la majorité des communes est conjointement affaire de solidarité intercommunale et de prise en charge par l'État. Un point de vue qui gagne du terrain.

Un convoi de caravanes vient de s'installer sur le territoire communal. Rapidement, la police municipale alerte le Maire et le Secrétaire général et se dépêche sur les lieux. Elle s'enquiert du nombre exact de véhicules, de leur destination et tente de nouer le dialogue avec le "chef" du groupe pour négocier les conditions de stationnement et en limiter la durée (48 heures incompressibles selon la loi).

PAS D'INTERVENTION POSSIBLE SUR LES TERRAINS PRIVÉS

Si tout "se passe bien" la caravane repart dans les délais annoncés : arrive alors l'équipe des services techniques chargée de remettre en état le site.

"Mais au cours des années passées, la Municipalité a dû à plusieurs reprises avoir recours à la force publique (ou menacer d'utiliser celle-ci), explique Philippe Blain, Secrétaire général. On se souvient notamment de l'invasion du parking de la gare dans le milieu des années 90. Plus récemment, en Août 98, les services municipaux ont dû gérer une crise liée au stationnement prolongé de plusieurs dizaines de véhicules sur l'ancien terrain de camping avec tous les problèmes de voisinage, de gêne pour les associations ou écoles utilisatrices de l'espace, sans compter les dégâts matériels."

Que faire ? Brignais dispose bien d'un terrain d'accueil, mais ce dernier est occupé par des "nomades sédentarisés" depuis plusieurs années. Sans oublier que le nombre de places est largement insuffisant (une douzaine) au regard des grandes migrations (pèlerinages annuels) et

que le Maire, par ses pouvoirs de police, ne peut intervenir que si le terrain envahi appartient au domaine public.

LA SOLUTION DE LA DOUBLE RESPONSABILITÉ

La situation actuelle ne satisfait personne ; ni les élus locaux, ni les pouvoirs publics, ni la population, ni les gens du voyage eux-mêmes. C'est le constat qui est affiché une nouvelle fois, à l'issue du dernier Congrès des Maires du Rhône qui s'est déroulé à Villefranche sur Saône en novembre dernier.

L'article 28 de la Loi Besson du 31 mai 1990, qui impose aux communes de plus de 5 000 habitants la création d'une aire d'accueil aménagée, n'est pas respecté. Seul un quart des communes y satisfait et cette norme est par ailleurs aujourd'hui jugée insuffisante. En pratique, de nombreuses communes n'enregistrent sur leur sol aucun passage de nomades ; mais d'autres communes de plus et souvent de moins de 5 000 habitants sont au contraire situées sur des itinéraires de transits réguliers.

Par ailleurs, on constate une évolution du nomadisme, avec une tendance accentuée à la sédentarisation. Il faut donc des outils adaptés, à la fois à la situation des nomades sédentarisés et à celle des voyageurs.

La Loi Besson étant antérieure au développement de l'intercommunalité, elle n'intègre pas réellement cette dimension de solidarité entre territoires. Or, les établissements publics de coopération intercommunale, comme la Communauté de communes de la

vallée du Garon, constituent un échelon pertinent pour contribuer à la solution du problème. Enfin, l'État ne doit pas rejeter toutes ses responsabilités en la matière, au-delà des participations finan-

nées aux migrations nationales, voire internationales.

Au-delà du problème du "qui fait quoi, qui paye quoi ?", le projet de Loi Gayssot-Besson (ministres que Michel Thiers a rencontrés sur ce sujet) en cours de discussion au Parlement, introduit une disposition réclamée depuis longtemps par les élus locaux. Il s'agit de donner la possibilité aux maires ayant doté leur commune d'une aire d'accueil aux normes, de faire procéder à l'expulsion des nomades implantés sans droit ni titre sur des parcelles privées.

"Si cette disposition était entérinée, il s'agirait d'une véritable avancée et pour notre commune, la possibilité d'envisager enfin, la résolution au fond de ce problème." explique encore Philippe Blain.



Cet été, invasion de nomades le long de la RD42

cières qu'il met au profit des collectivités territoriales pour l'aménagement de terrains.

Michel Thiers a en charge ce dossier général à l'Association des Maires et au Conseil général du Rhône. Sa proposition est la suivante : confier aux communautés de communes, via les communes, la création d'aires destinées à l'accueil des nomades sédentarisés d'une part et d'aires destinées à héberger de petites quantités de caravanes itinérantes d'autre part ; espaces d'une vingtaine de places.

Parallèlement, laisser à l'État la responsabilité de la création d'aires de grands regroupements desti-

À Brignais, les élus et les services ont en effet envisagé divers scénarios, (dont un à l'échelon intercommunal) pour régler à la fois le problème des nomades sédentarisés dans des secteurs voués aujourd'hui à l'activité économique et celui de l'accueil des caravanes itinérantes, avec l'assurance d'une aide financière de l'État et du Conseil général du Rhône.

La balle est donc dans le camp des instances nationales : reste à l'État à prévoir l'accueil des grandes migrations et de permettre aux élus locaux d'agir en cas d'invasion sur des terrains privés généralement laissés à l'abandon. ■

Le 8 décembre, quel succès !

Beaucoup de Brignairots étaient descendus pour l'occasion dans les rues de Brignais qui ont très vite été bondées. Le petit train n'a pas désempli

de la soirée et les stands de restauration ont été fort appréciés.

La nouvelle équipe de l'Entente Commerciale, les associations et les services municipaux ont prouvé qu'avec beaucoup de bonne volonté et de dynamisme, il était possible de faire du 8 décembre à Brignais une grande fête conviviale et familiale. Des spectacles de rue, en passant par les nombreux concerts sans oublier la traditionnelle photo avec le Père Noël, les Brignairots avaient le choix et la possibilité de passer une très agréable soirée.

Nous tenons à rectifier une erreur : les Lyonnais n'ont pas illuminé leur ville pour remercier la Vierge Marie d'avoir sauvé la ville de la peste mais pour inaugurer la Vierge Dorée située sur la petite chapelle jouxtant l'actuelle basilique. En effet, il existe à Fourvière



Le petit train : le lézard vert

depuis le XII^e siècle une chapelle dédiée à Mairie, les échevins de Lyon ont promis l'offrande de cierges et d'un écu doré chaque 8 septembre pour remercier la Vierge d'avoir épargné Lyon de la peste. En 1852 un nouveau clocher embellissait la chapelle et une vierge dorée du sculpteur Fabisch

devait être inaugurée le 8 septembre. Cette année là, il y eut des pluies si abondantes que la date d'inauguration fut repoussée au 8 décembre. Les Lyonnais mirent des lumignons à leurs fenêtres pour marquer leur reconnaissance et depuis Lyon devient chaque 8 décembre "la ville lumière". ■



Une troupe de musiciens délurés

CAVE DU MOULIN



Vins fins

Vinificateur - Négociant

- Vins au tonneau
- Vins de cafés
- Grand choix de vins fins
- Vente en gros et détail
- Cadeaux d'affaires
- Service livraison par quantité

Pour vos réceptions, prêt gratuit de tonneaux bois 15/20 litres.

**3, avenue de la Gare
(face aux Matériaux Charroin)
69530 BRIGNAIS - Tél. : 04 78 05 54 25**



**Ouvert du mardi au dimanche matin :
9h00 - 12h00 / 14h30 - 19h00**



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Faire de Brignais une terre d'accueil... pour les entrepreneurs

Les véritables "intouchables" en France sont les créateurs de richesses et donc d'emplois : Ce sont les entrepreneurs et leurs entreprises, petites, moyennes ou grandes. Ceux qui osent, créent, innovent, embauchent, exportent surtout, important aussi, participent à l'aménagement du territoire, prennent des décisions et des risques. Chaque jour. Apanage et caractéristique du secteur exposé... très exposé.

Il n'appartient pas plus à l'État qu'aux collectivités locales de se mêler de la gestion et de la stratégie des entreprises, mais il est de leur devoir de leur offrir, de leur composer un environnement attractif, moderne et accueillant pour qu'elles s'épanouissent le plus harmonieusement possible. Pour le bien de tous finalement quand les règles sont respectées par chacun.

Ce qui est bon pour l'entreprise est bon pour l'emploi, bon pour les investissements, bon indirectement pour l'image d'une commune qui aspire à avoir la réputation d'une entité susceptible de séduire ceux qui bougent et anticipent sur le futur : commerçants, artisans, professionnels libéraux, salariés, cadres, techniciens, entrepreneurs...

À l'instar de tout citoyen, l'entrepreneur veut évoluer en paix, dans l'ordre et la sécurité. Certains problèmes de vols, de violence, de vandalisme, de trafics troubles, nuisent grandement à l'image de marque des communes, découragent les investisseurs et laissent le champ libre aux zones de non droit et à une inadmissible anarchie. Les élus sont maintenant aussi conscients de cela et ils doivent agir en concertation avec les habitants et personnes concernées par ces questions. Les

affaires ont besoin de sérénité pour se développer.

Travaillant intensément, nos interlocuteurs apprécient le cadre de vie encore relativement préservé de la commune avec son cœur qui bat autour de l'église, du Pont Vieux, près du Garon... Les restaurants semblent en nombre suffisant et ils peuvent s'y rendre avec leurs équipes, voire avec des correspondants français et étrangers. Ils apprécient aussi les commerces traditionnels qui ponctuent la vie de la cité même si on les croise plutôt entre deux avions ou deux TGV qu'en train de pousser un caddy dans la boutique, la supérette ou l'hypermarché tout proches... Finalement, plus la vie de certains responsables est trépidante, plus ces gens-là sont sensibles à l'environnement et aux possibilités encore offertes de vivre et d'évoluer dans le calme. Cela est très rassurant. Ils apprécient aussi le souffle positif et l'émulation que génère un vivier d'entreprises qui opèrent comme eux sur les nombreuses zones industrielles et parcs d'activités qui ceignent la commune. Mais ils veulent tous que la croissance soit bien menée et maîtrisée et que les voies de communication soient toujours plus sûres, plus larges et plus rapides... ■

Louis Rolland

Avant tout l'intérêt communal

Entrepreneur et Adjoint aux Affaires Économiques

Il est né à Brignais, il travaille à Brignais, il habite à Brignais mais il rêve de voyager tout le temps : Louis Rolland, PDG, est aussi adjoint à la vie économique de Brignais. Le golf au Maroc, ce sera pour un peu plus tard... son crédo municipal : seul compte une politique impartiale guidée par l'intérêt communal.

Louis Rolland, depuis quand êtes-vous impliqué dans la vie municipale ?

Je me suis engagé dans la vie municipale en 1989 aux côtés de Michel Thiers. Je suis ensuite devenu adjoint à la vie économique en 1995. Je consacre environ dix heures par semaine à mon mandat d'élu. J'aime évoluer dans une commune qui a su garder un "esprit de clocher", au bon sens du terme, tout en attirant des entreprises variées. J'ajoute que j'ai été président du club de tennis et que je suis membre de l'Association Brignais Commerces Industries Services - ABCIS - qui



PDG d'une entreprise Brignairote et Adjoint aux Affaires Économiques, Louis Rolland mise sur le développement intercommunal à vocation économique.

rassemble plus de cent adhérents. J'ai toujours aimé la vie associative. Elle donne des opportunités d'échanges et de confrontation d'idées. Je m'intéresse un peu à la Bourse. C'est pour moi un excellent moyen de suivre et de voir évoluer la vie économique.

Brignais est une commune cernée par les zones industrielles. Comment évoluent-elles et quelles actions mène la municipalité pour en faciliter l'essor ?

Brignais est une commune de 1036 hectares qui comprend quatre

zones industrielles. Sur la route de Chaponost, la zone industrielle intercommunale de Sacuny est en devenir. Sur les 18 hectares actuels du site, 14 devraient être disponibles à la vente d'ici deux ans. L'intercommunalité gomme un peu le manque de foncier disponible à Brignais. À terme, je pense que la taxe professionnelle sera unique dans les cinq communes dont Brignais fait partie et... revue à la baisse. Pour l'instant, cet élément important pour les entreprises est stable depuis trois ans et plutôt dans une bonne moyenne nationale. La municipalité est attentive à la qualité des permis de construire délivrés, au respect de l'environnement, à l'esthétique des bâtiments. Le traitement des espaces urbains, la végétalisation et les plantations d'arbres sont maintenant fort heureusement pris en compte par les développeurs et acteurs économiques. Enfin, le conseil municipal

n'ignore pas qu'il devra impérativement et rapidement résoudre le problème causé par les gens du voyage actuellement "basés" dans la zone nord.

Comment résiste le centre de Brignais à l'attraction des grandes surfaces de tous ordres et aux complexes ludiques proposés à Lyon notamment ?

Tout d'abord, je voudrais rappeler que Brignais compte 11 294 habitants. Elle en a gagné plus de 1 200 en moins de dix ans. Sur cette commune, la croissance a été maîtrisée par le Plan d'Occupation des Sols. On enregistre près de 450 demandes d'emploi. À Brignais, je remarque qu'aucun commerce ne reste fermé longtemps. Un certain nombre d'entre eux sont animés par des personnes venues de l'extérieur. Des bistrotts et cafés ont été fermés, ces lieux où l'on refait le mon-

de... mais il y a un projet de brasserie en plein centre-ville, à l'emplacement de l'ancien hôtel du Parc.

Les restaurants sont en nombre suffisant et dans certains d'entre eux, on peut sans complexe inviter des clients, des amis. L'arrivée du traiteur Jean-Paul Pignol a, voici trois ou quatre ans, amené une nouvelle structure intéressante dans la ville. L'entente commerciale de Brignais renaît de ses cendres et tente de donner de nouvelles impulsions à ses adhérents et leur fait des propositions d'animations commerciales. Les banques, les services, les coiffeurs... sont en nombre suffisant, mais il manque des commerces de chaussures et de prêt-à-porter. Une surface d'alimentation et de quelques produits généraux de 700 m² devrait voir le jour près de la place du 8 mai à l'horizon 2001.

Côté détente et animation culturelle, je vous rappelle que dès le 19 avril 2000; Brignais sera dotée

d'un multiplexe cinématographique composé de 15 salles comprenant 3 290 fauteuils et également que mille places de parking ont été prévues. Je suis allé à La Rochelle voir un équipement similaire. Je suis convaincu du bien-fondé d'une telle structure dans le Sud-Ouest Lyonnais qui devrait créer une quarantaine d'emplois...

Vous êtes d'abord un entrepreneur. pouvez-vous dresser un rapide portrait de la société que vous dirigez ?

Ma société est une PME que je dirige depuis 1983 lorsque j'ai succédé à mon père. Reinemaille fabrique des tricots marins très prisés au Japon et des tricots élastiques pour l'orthopédie. Elle réalise 6 MF de chiffre d'affaires et emploie treize personnes dont la plupart sont des habitants de Brignais. Nous réalisons 25 000 à 30 000 pièces par an. ■

JM Concept

Les neurones en constante ébullition



Michel et Jacqueline Kativois responsables de la toute jeune entreprise JM Concept : "Brignais à l'avantage d'être hors du Grand Lyon. La taxe professionnelle est correcte, les démarches administratives plus souples".

"Nunc est bibendum", traduisez, c'est maintenant qu'il faut boire. Ces mots empruntés à Horace (et non à Michelin !) expriment une façon de dire qu'il faut célébrer un succès inespéré... Ils évoquent quelque part l'histoire de la société JM Concept.

Les étapes difficiles de la vie professionnelle et personnelle peuvent vous fermer des portes. Mais pour les "battants" peuvent s'ouvrir alors des avenues d'opportunités.

Riche d'expérience et de savoir-faire acquis dans diverses sociétés, Michel Kativois décida, en 1992, de créer, avec son épouse, Jacqueline, sa propre société : JM Concept. Lancée

dans leur maison de Saint-Genis-Laval, puis, très vite à l'étroit, cette entreprise qui occupe une "niche" industrielle très pointue fut implantée dès 1997 à Brignais. Elle est l'un des leaders en France dans son créneau spécial.

JM Concept S.A. conçoit, fabrique, commercialise des convertisseurs de mesures.

Il s'agit d'appareils électroniques permettant le conditionnement de signaux, tels que température, pression, niveaux, process... et leur isolement afin de transférer ces mesures de manière normalisée sur des systèmes d'acquisitions centralisés. Aujourd'hui, cette société emploie 23 personnes dont une douzaine de cadres !

Elle réalise 15 MF de chiffre d'affaires et espère flirter avec les 20 MF en 2000 dont 30 à 40 % gagnés à l'export. On se doute que la croissance forte et rapide de cette

société, au capital de 315 000 euros, est basée sur des idées nouvelles et des cerveaux en perpétuelle ébullition.

Michel Kativois travaille actuellement sur un projet très important concernant la mesure de la puissance électrique, approuvé et soutenu par l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche.

Trois millions de francs furent investis pour acheter un terrain de 4 000 m² et construire un agréable bâtiment de 700 m² situé juste en bordure du pompeusement baptisé boulevard Lassagne, une voie qui est aujourd'hui très modeste mais qui entre dans le cadre du contournement de Brignais, que la municipalité a aménagé, et dans les temps fixés, pour faciliter l'installation de cette société de haute technologie. Son architecture ne trouble nullement l'esthétique et le calme

de cette zone pavillonnaire. Elle apporte un judicieux soupçon de mixité entreprise-habitat.

"Brignais a l'avantage d'être hors Courly. La taxe professionnelle y est correcte, les démarches administratives plus souples et les prix des terrains sont encore raisonnables, de l'ordre de 150 F le m² en 1997. Je suis satisfait de mon choix". Mais, à l'instar d'autres de nos interlocuteurs, les actes de vols et de vandalisme l'insupportent.

Michel Kativois embauche essentiellement par réseau interne et bouche à oreille. "C'est bizarre, je n'ai jamais vu un chômeur se présenter ici spontanément. Le problème en France : trouver des gens qui veulent travailler. Il faudra bien arriver à rendre le travail plus attractif que les aides, allocations, farniente, RMI, travail au noir..." Un autre vaste débat... ■

Ludovic Lescornec

La vision d'un opticien

De son agréable magasin d'optique, Ludovic Lescornec a une vue imprenable sur l'église et le centre de Brignais. Ses résultats sont conformes à ses objectifs et il ne regrette donc pas d'avoir choisi cette commune pour y exercer son activité.

Après avoir travaillé chez plusieurs opticiens, Ludovic Lescornec, ex élève de l'école d'optique de Morez (tout comme son épouse, Catherine), attiré par le secteur paramédical et le commerce, chercha un lieu pour se mettre à son compte. Une étude de marché

lui fit déceler un potentiel d'affaires à Brignais et, le 1^{er} février 1997, il ouvrit les portes de sa petite affaire, membre d'un groupement coopératif. Ceci lui permet d'allier une indépendance, nécessaire pour prendre des initiatives, à la sécurité et à certains avantages que procure l'appartenance à une structure recon-

cue. "Il faut environ cinq ans pour arriver à une bonne vitesse de croissance et je reste toujours prudent. Mais je dois avouer que je me constitue petit à petit une clientèle fidèle, non seulement de Brignais mais aussi évidemment

des communes voisines. Je monte en puissance, en chiffre d'affaires et en nombre de clients" observe notre interlocuteur.

Membre de l'association des commerçants - qui semble connaître un nouveau souffle - Ludovic Lescornec espère que l'équipe maintenant en place saura donner des impulsions et des perspectives intéressantes et à long terme à ses adhérents.

"Non, je n'habite pas "encore" à Brignais. J'habite à Lyon" lance le jeune opticien (31 ans), originaire de Grenoble et satisfait du contexte dans lequel il évolue. ■



Ludovic Lescornec :
"C'est une étude de marché qui lui fait déceler un potentiel d'affaires à Brignais".

Centre d'Affaires du Crédit Agricole

Une partition à 4 mains

"En France, une entreprise sur quatre est cliente du Crédit Agricole. Dans notre cas, je pense qu'une entreprise sur cinq s'adresse à nos services. 1999 a été une année positive pour nous et en 2000, nous renforcerons encore nos actions".

Directeur du centre d'affaires Entreprises au Crédit Agricole Centre-Est de Brignais, depuis 1996, date de son lancement, Hubert Dominiconi a pour credo et pour objectif de toujours mettre le client au cœur de ses préoccupations.

Le centre bancaire qu'il dirige traite les dossiers des entreprises qui réalisent plus de 20 millions de francs de chiffre d'affaires. Hubert Dominiconi et son équipe de cinq personnes rayonnent sur un secteur qui balaye l'ouest lyonnais, le sud lyonnais, la vallée du Rhône jusqu'à Condrieu et le nord de l'Ardèche. "En 1998, nous avons effectué 1 200 visites chez nos prospects et clients. Nous travaillons de façon autonome mais en étroite collaboration d'une part avec l'agence du Crédit Agricole située juste en face de nos locaux et qui s'occupe des particuliers et des établissements réalisant jusqu'à 10 millions de francs de chiffre d'affaires et, d'autre part, avec le siège de Champagne-au-Mont-d'Or qui dispose de nombreux spécialistes".

Périodiquement, le centre d'affaires organise des petits-déjeuners d'information et d'échanges rassemblant des cadres de sociétés concernés par des sujets d'actualité : l'euro, l'épargne salariale, la transmission des entreprises, les crédits documentaires et tout ce qui concerne l'international. À ce mot, Hubert Dominiconi "s'enflamme" car c'est l'essor international des sociétés et tout son environnement qui composent le vecteur de développement de l'agence et qui "tirent" la crois-

sance. "Les patrons n'ont pas de temps à perdre. Il leur faut le bon conseil au bon moment. Il faut donc parler le même langage qu'eux. Je suis moi aussi un chef d'entreprise, j'ai une structure à développer, des décisions à prendre, des risques à assumer et une sanction à "encaisser" si je n'atteins pas mes objectifs ou si je commets des erreurs. J'aime avoir en face de moi des gens qui ont le pouvoir de décision, les entrepreneurs aiment avoir en face d'eux des chargés d'affaires qui peuvent s'engager et les suivre. Plus on connaît une entreprise et plus on connaît l'homme qui la dirige et cela me plaît. Je ne vois pas de ventre mou" ! Brignais a de belles entreprises, des PME en pleine ascension et des sociétés cotées en Bourse ou qui le seront à terme. C'est une chance vraiment..."

Hubert Dominiconi a 48 ans. Il paraît plus jeune. L'enthousiasme et les challenges conservent !

Le centre d'affaires "explose" dans ses murs et il devra être agrandi, sur place... ou ailleurs.

Le centre d'affaires est membre des associations d'entreprises ABCIS, AEZA, ADER et CERCLE et il parraine et accompagne depuis sa création le Carrefour biennal des entreprises de l'ouest lyonnais... ■



Hubert Dominiconi : "C'est l'essor International des entreprises qui attire la croissance de l'agence".

"En 2000, notre agence va passer à une vitesse supérieure" ajoute notre interlocuteur. "Elle s'occupait des "Très Petites Entreprises réalisant jusqu'à 10 MF de chiffre d'affaires". Grâce à une structure renforcée qui concernera les dix-neuf agences de l'ouest lyonnais, nous pourrons aller jusqu'à 20 MF".

Rémy Arguimbaud habite à Villeurbanne. Évoluant à contre sens des flux de circulation, il avoue ne pas être trop embarrassé par les embouteillages. "Pour moi, Brignais, c'est un peu la campagne même si je n'ai pas le loisir d'en savourer les attraits. Je déjeune dans l'un ou l'autre des restaurants proches comme beaucoup d'autres salariés des sociétés brignairottes. Je sais que beaucoup d'habitants font leurs

courses dans les grandes surfaces proches et il me semble qu'il manque quelques commerces traditionnels sur place".

Interviewé sur la responsabilité des banques qui prêtent sans discernement et parfois trop aisément à des gens peu solvables et peu responsables, Rémy Arguimbault avoue être conscient de ce problème. "Il m'est arrivé de dire "non" lance-t-il. "Au Crédit Agricole, nous examinons non seulement le projet d'achat lui-même mais tout l'environnement dans lequel évolue une famille. Je préfère dire "non" que d'entraîner mes interlocuteurs dans une spirale de surendettement. Vous savez, nos contentieux sont bien plus liés à des changements et retournements économiques qui frappent nos clients qu'à des dossiers mal ficelés à la base"... ■



Remy Arguimbaud : "En 2000, notre agence gèrera les entreprises dont le chiffre d'affaire s'élève jusqu'à 20 MF".



Jean-Louis Hidelot (à gauche) et son récent associé, Laurent Chossande : "Depuis mon installation à Brignais, je n'ai pas eu une seule journée sans travail".

Jean-Louis Hidelot

Un menuisier satisfait de ses choix

Après avoir travaillé dans diverses villes en tant que compagnon du Tour de France, Jean-Louis Hidelot a finalement posé son établi et ses outils de menuisier à deux pas de la mairie de Brignais.

Ayant épousé "en chemin" une Lyonnaise qui depuis Châlons-sur-Marne regrettait ses collines de Fourvière et de la Croix-Rousse, il revint dans la région et profita en 1986 du

départ à la retraite du tonnelier pour occuper un espace très central.

"Depuis mon installation, je peux dire que je n'ai pas eu une seule journée sans travail. Les particuliers et aussi les entreprises de Brignais et des environs m'ont fait confiance et me restent fidèles. Je suis satisfait de mon choix. La proximité de mes clients me permet d'assurer plus aisément les travaux de maintenance ou

d'amélioration en menuiserie générale".

Depuis deux ans, Jean-Louis Hidelot s'est associé à 50-50 avec Laurent Chossande. Élève au LEP de Brignais, ce dernier était venu en stage chez Jean-Louis Hidelot, puis revenu... pour y rester car le "courant" était passé entre les deux hommes. "Aujourd'hui, nous tirons l'affaire dans le même sens. Nous nous dynamisons l'un et l'autre et nous allions nos compétences. Nous garderons l'atelier pour effectuer divers travaux et réaliser ce que l'on ne trouve pas dans les plus grandes structures et pour toujours montrer notre savoir-faire et notre maîtrise technique mais nous avons l'intention de vendre davantage de produits finis, ceci afin de rester compétitifs" observe Jean-Louis Hi-

delot, 48 ans. "Le statut de co-gérant d'une SARL est plus satisfaisant pour moi que celui de salarié. Face au client, c'est mieux et je m'implique davantage en ayant à l'esprit la pérennité de notre petite affaire" lance à son tour Laurent Chossande, 30 ans, un fils de tapissier-décorateur lyonnais.

Jean-Louis Hidelot habite à Brignais. Il a deux fils : l'un est élève-ingénieur à l'ECAM et l'autre étudie au lycée de la Martinière. Ex joueur de basket à Brignais et maintenant joueur à Lyon, son fils Maxime reste entraîneur de l'équipe brignairote. Quant à son père, il pratique la voile au Grand Large. "Mon association avec Laurent me permet de me livrer à cette nouvelle passion"... ■

Dominique Mercier



Dominique Mercier, nouveau PDG des Meubles Grange, devant la propriété de Rochilly à Brignais, un cadre préservé qui lui permet d'accueillir ses acheteurs du monde entier.

Un homme bien dans ses meubles !

Voici encore quelques semaines, des vaches paissaient sous les fenêtres de nos bureaux. Aujourd'hui, nous avons une vue plongeante sur le chantier du multiplexe cinématographique. C'est ainsi. J'espère que cette initiative sera un succès, mais, il faut que Brignais sache maîtriser sa croissance, fasse de bons choix, à la fois ambitieux et réalistes, pour ses zones et parcs d'activités, améliore ses voies de circulation, maintienne un équilibre correct entre habitat et entreprises et garde son aspect village très apprécié... Dominique Mercier, PDG du groupe Grange énumère et résume ses espoirs d'entrepreneur.

Dynamique, sympathique, ouvert, Dominique Mercier est ravi d'avoir été classé récemment par un magazine économique dans le palmarès des "100 personnalités qui font bouger Lyon". Une juste reconnaissance de son "punch".

En effet, cet homme de 42 ans, originaire de Pithiviers et ancien élève de l'École de management de Lyon, a, en cinq ans environ, racheté

cinq entreprises de meubles, notamment Geka, à Brignais, en dépôt de bilan en 1994 et redressée en trois ans, Grange, à Saint-Symphorien-sur-Coise, entreprise pour laquelle il travailla en tant qu'agent commercial, au Japon et aux États-Unis avant d'en prendre la direction générale en 1992, deux sociétés dans les Deux-Sèvres et aussi une ébénisterie d'art, Rinck, à Paris, pour compléter la boucle du haut de gamme de sa galaxie...

Au seuil de l'an 2000, son groupe emploie 620 personnes, "pèse" 420 MF de chiffre d'affaires dont 85 % réalisés dans trente-huit pays. Dans cet ensemble en progression, la société Geka représente 28 MF de chiffre d'affaires et elle emploie cinquante personnes réparties aux Hautes Vallières (bureaux, stockage, finitions...) et aux Aigais (ébénisterie, séchage du bois, assemblage à l'ancienne...). Tout près de la place Bellecour, à Lyon, Dominique Mercier a aussi investi 3 MF dans un espace-pilote de 1000 m² où il installe le siège social du groupe.

"J'ai été bien accueilli à Brignais, par Michel Thiers et Paul Minssieux, comme moi membre de plusieurs clubs d'entrepreneurs et également conseiller du commerce extérieur, mais je précise que l'on ne m'a fait nul "cadeau" !

Bon accueil aussi de la part des salariés. "J'en ai gardé le maximum et certains, qui furent licenciés, ont pu être réembauchés une fois les comptes assainis. Vous savez, j'ai vécu à l'étranger, et notamment sept ans aux États-Unis, quel que part, je faisais rêver mes collaborateurs. C'est aussi le rôle d'un patron de donner des impulsions et d'ouvrir des horizons nouveaux. Quant à moi, marqué par un pays aux méthodes libérales, j'ai vraiment eu du mal à m'adapter aux contraintes françaises. Je vais à New York tous les deux mois et je suis très satisfait de la réouverture, en avril 2000, de la liaison directe quotidienne Lyon-Satolas - New York JFK".

À propos de la taxe professionnelle, notre interlocuteur la juge "pas trop mal placée par rapport aux communes de la communauté urbaine de Lyon mais moins compétitive que celle appliquée dans la Vallée du Gier ou dans les Monts du Lyonnais".

En juillet 1999, Dominique Mercier a acheté, à Brignais, le domaine de Rochilly, une agréable propriété agrémentée d'arbres aux frondaisons séculaires dans laquelle sa compagnie développera une activité de maison d'hôte et centre de séminaires. "J'ai maintenant besoin de me "fixer" et Brignais me plaît"... ■

Immobilier Vers des risques de surchauffe ?

Me Jean-Lin Gérard, qui anime avec M^e Michel Ronnaux-Baron et sept collaborateurs l'étude notariale de Brignais, est un professionnel libéral "traditionnel" qui est essentiellement consulté par les particuliers lors des grands événements de leur vie : mariages, achats de terrains, de maisons, dispositions testamentaires, etc. Il côtoie peu les entrepreneurs implantés sur cette commune.

"Les sociétés ont la plupart du temps leur propre notaire mais elles s'entourent surtout d'experts-comptables, de conseils juridiques,

d'experts en matière de fiscalités ou de droit du travail, remarque-t-il. Certaines études de notaire sont spécialisées dans le droit des entreprises. Ce n'est pas du tout notre cas. Les quelques contrats traités par notre étude ont concerné des achats de locaux ou de terrains à bâtir et également, de façons très marginales, la rédaction d'actes spéciaux de procurations pour des sociétés environnantes ayant des relations d'affaires avec l'étranger".

Si, selon lui, il reste encore des terrains industriels à bâtir, M^e Gérard insiste sur un problème crucial susceptible de toucher le bâti existant. "Je ne suis qu'un observateur, mais beaucoup de bâtiments, d'entrepôts, de locaux industriels ont plus de dix ans. Sous la pression des normes et réglementations natio-

nales et européennes qui sont très strictes et contraignantes et qui concernent l'hygiène, la sécurité, les accès, les circulations dans et près des usines, les matériaux de construction, l'amiante, les rejets des déchets, les pollutions de toutes sortes, etc... je pense que dans quel que temps, on risque d'avoir pas mal de bâtiments qui nécessiteront de très lourds investissements pour correspondre aux normes en vigueur. Certains entrepreneurs ne pourront assumer ces dépenses et des locaux deviendront inutilisables..."

En ce qui concerne l'immobilier, M^e Gérard remarque un manque de foncier grandissant sur la commune de Brignais. Pénurie d'un côté, forte demande de l'autre : attention, terrain délicat et risque de surchauffe ! "On assiste à une hausse des prix des villas existantes, une hausse, qui, dans certains cas, oscille entre 20



Me Gérard anime avec son associé Me Ronnaux-Baron et sept collaborateurs, l'étude notariale de Brignais.

et 30 %. Cette remontée des prix va au-delà de ce qui devait être raisonnable. Le schéma déjà connu voici quelques années se reproduit-il ? se demande notre interlocuteur... ■

Générale Location

La dimension internationale

Le monde de l'événementiel et donc de l'éphémère est le sien... et pourtant la qualité de ses prestations devra laisser des souvenirs durables... Générale Location imagine, édifie, organise et anime des espaces où les visiteurs doivent être reçus dans les meilleures conditions, une heure, un jour, une semaine ou davantage.

Cette société dont le siège social est à Brignais rayonne maintenant aux quatre coins du monde. Elle dispose de filiales à Dubaï, à Casablanca, à Madrid, à Lisbonne, à Cologne, à Hongkong, à Sydney. Dans cette mégapole, située à 20000 km, les Jeux Olympiques de juin 2000 sont en préparation et Générale Location a décroché un contrat de plus de 150 MF qui met sur elle les feux des projecteurs... L'ouverture d'une filiale est en cours en Malaisie.

Cette société, introduite sur le second marché de la bourse de Paris

le 25 novembre 1998, a réalisé plus de 860 MF de chiffre d'affaires l'an dernier. Bien qu'opérant fort loin de ses bases, elle reste attachée à son encrage très provincial. "La zone industrielle au cœur de laquelle nous nous trouvons et sur laquelle évoluent beaucoup de sociétés de moyenne taille est conviviale et reste encore verte. Elle garde un caractère un peu campagnard, au bon sens du terme" observe Gilles Gouedard-Comte, directeur général.

Le groupe GL emploie 1 000 personnes dont 250 à Brignais. Il reçoit des candidatures spontanées à l'instar de nombreuses sociétés en expansion. L'entreprise ne dispose pas de structure interne de restauration. Ainsi, les salariés "sortent un peu" et vont faire des courses... peut-être à Brignais...

L'avantage de cette commune est d'être située près des axes routiers et non loin de l'aéroport de Lyon-Satolas qui s'enrichira d'une ligne directe sur New York dès avril 2000.

Mais, ainsi que le faisait remarquer, lors d'un récent colloque, Olivier Ginon, PDG de la société : "le siège est situé dans la région lyonnaise pour des raisons historiques et d'attachement à la ville, alors que les interventions se déroulent en majorité en région parisienne et de plus en plus à l'étranger". En outre, l'utilisation croissante des nouvelles techniques de communication (Internet, Intranet...) gomme certaines frontières et rend moins curieux parfois le choix de l'implantation des sièges sociaux.

Pour l'instant, tout semble bien aller à Brignais. Générale Location, qui occupe 4,5 hectares et a quel-



Olivier Ginon, PDG de Générale Location, le fleuron de Brignais :
"Le siège de la holding est situé dans la région lyonnaise pour des raisons historiques et d'attachement à la ville".

ques problèmes de stockage, est en train d'examiner des solutions d'agrandissement, agrandissement qui, cependant, pourrait aussi concerner les centres dont dispose la société dans la région parisienne.

La taxe professionnelle est jugée "correcte", les rapports avec la Municipalité "très cordiaux" mais les vols de matériaux "inadmissibles" sont là encore évoqués et déplorés... ■

Société Paralu

La barre est bien tenue !

Sept générations d'amiraux avant lui... Les exemples viennent de haut ! Passionné de navigation, Jean-Marc Courau, mène la société Paralu comme un navire... conquérant et insubmersible ! Cette entreprise vogue sur les eaux de la croissance.

1996 : Cette société qui conçoit, fabrique, vend, pose des fenêtres, façades-rideaux, garde-

corps en aluminium et en PVC est rachetée par Jean-Marc Courau. 200 salariés dont 120 à Brignais - Chiffre d'affaires : 150 MF

1999 : 300 salariés dont 150 à Brignais, 30 dans l'ex-usine CDM de Chaponost, rachetée en 1998, 30 au Mans et d'autres collaborateurs dispersés dans les agences commerciales - Chiffre d'affaires : 250 MF.

Perspectives 2001-2002 : 400 salariés - chiffre d'affaires espéré : 300 MF dont 20 % à l'international - (Paralu dispose déjà d'une agence au Liban).

"C'est une chance pour Brignais, et donc pour ses habitants, d'avoir sur son territoire une entreprise comme Paralu qui, chaque année, se développe de 15 à 20 %... Et l'on en-

tendra encore davantage parler de nous prochainement" lance Jean-Marc Courau, son PDG, un homme fourmillant d'idées et de projets, tant en France qu'à l'étranger.

Un bémol toutefois : Pour ce Parisien d'origine, Croix-Roussien actuellement, père de sept enfants et qui a déménagé dix-sept fois dans sa vie, le retour en

Actualités Économiques

→ Arrivées

- **La Société Générale vient d'ouvrir son agence début décembre. Elle s'est installée 7, Place Emile et Antoine Gamboni dans les anciens locaux de la banque Populaire.**
Directeur : Alain Rodery
Tél. : 04 72 31 87 87 - Fax : 04 72 31 02 26

- **Le Crédit Mutuel**

a inauguré le 2 décembre, sa nouvelle agence de banque - assurance sur Brignais en présence de nombreux dirigeants du Crédit Mutuel. Trois personnes travaillent actuellement au sein de cette agence et une quatrième sera recrutée l'année prochaine.
Directeur : Thierry Bohn
134 rue Général de Gaulle
Tél. : 04 72 31 55 00
Fax : 04 72 31 55 01



- **La Société Maréchal s'est implantée rue Paul Bovier Lapiere. Elle est spécialisée dans la distribution et la location de ordinateurs et de matériel routier.**
Responsable : Laurent Murat
Tél. : 04 78 05 48 84 - Fax : 04 72 31 18 13

- **La société Boudin va s'implanter très prochainement dans un des locaux de la coopérative fruitière, reprise elle-même par le SICOLY. Elle est spécialisée dans la distribution de pièces de cuir.**
Responsable : Monsieur Boudin.

Déménagements →

- **Rhonis Ronibat a déménagé et occupe dorénavant les anciens locaux des Laboratoires Lacroix, situés 6, boulevard André Lassagne.**
Responsable : Évelyne Galera
Tél. : 04 78 05 30 20 - Fax : 04 78 05 41 66
- **La Société ACE Électronique a déménagé de la route d'Irigny pour aller route de Lyon, au parc Brignais 2000.**
Responsable : Françoise Madern
Tél. : 04 78 05 17 58 - Fax : 04 78 05 00 00
- **Le restaurant Le Well Com a été repris par Djamil Saadoun. Il est toujours situé au 157 rue Général de Gaulle.**
Tél. : 04 72 31 12 66

Évelyne Galera : la discrétion et les honneurs

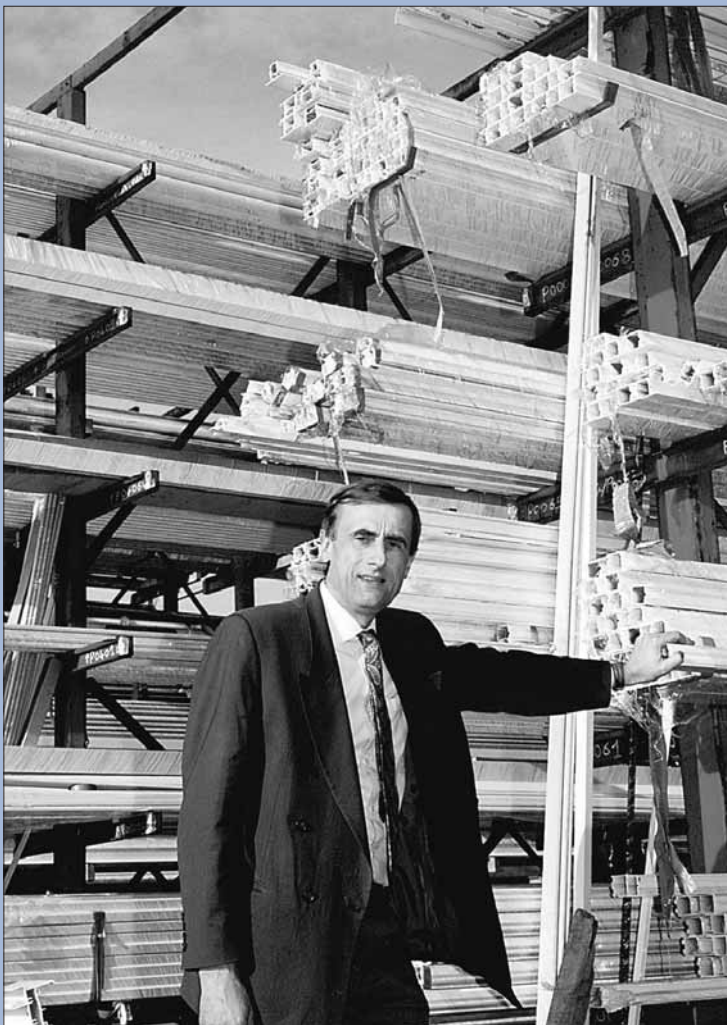
Le 10 décembre, Évelyne Galera, présidente de l'ABCIS depuis 1994, s'est vue remettre les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite par Michel Besse, Préfet de la région Rhône Alpes et du Rhône, en remerciement de 35 années consacrées à de multiples activités de bénévolat.



France, après avoir dirigé la filiale américaine d'une entreprise française, ne fut pas évident. "Aux États-Unis, on a vraiment une culture de l'entreprise. Ce n'est pas le cas en France et certains de mes collaborateurs me disent parfois, se rendant compte que certaines dispositions gouvernementales nuisent à l'entreprise "France", quand mettons-nous les voiles pour accoster sur d'autres rivages" ? ! Paralu restera-t-elle française ? Son siège a-t-il définitivement jeté l'ancre à Brignais ? Il est impossible de jouer les pythonisses car à l'heure actuelle plus rien n'est acquis. Tout doit être fait pour attirer, garder, faciliter l'essor des entreprises et éviter la fuite des cerveaux et des capitaux.

Pascal Pegheon, neveu du fondateur de l'entreprise et directeur général de Paralu, est membre du

jury lors des examens qui se déroulent au lycée Gustave Eiffel. Il participe à l'intégration des apprentis dans diverses sociétés et chez Paralu également (plus d'une quinzaine, notamment des bacs professionnels, ces dernières années). Paralu a participé à la restauration des orgues de Brignais, sponsorise l'équipe de vélo et les équipes de foot de salariés lors de tournois inter-entreprises. Au chapitre des "choses qui fâchent", Jean-Marc Courau place l'insécurité (comme tant d'autres). Des vols de voitures et de matériel empoisonnaient la vie de tout le monde. "Est-ce notre système d'alarme ou une amélioration des mesures prises par la municipalité, je ne saurais le dire, mais depuis quelque temps, nous avons moins de problèmes à déplorer". ■



Jean-Marc Courau, capitaine à bord de l'entreprise Paralu qui vogue sur les eaux de la croissance.

08 Août



La construction du multiplexe cinématographique est lancée. Il ouvrira les portes de ses 15 salles en avril 2000 avec une capacité de 3290 fauteuils. ■

Catherine Schmitt, sous-préfète de l'arrondissement de Lyon est venue rendre une courte mais fructueuse visite au Maire, aux élus et chefs de services municipaux : après présentation des dossiers phares pour l'avenir de la commune, le dialogue a apporté informations et réponses aux uns et aux autres. ■



J'ai 10 ans : La crèche municipale familiale Arc en Ciel a célébré son anniversaire dans une atmosphère chargée d'émotion. Des familles, beaucoup d'enfants, tout le monde avait répondu présent à l'invitation pour souffler les 10 bougies de cette jeune institution qui ne manque pas de dynamisme. ■



Chronique des Septembre 09



Le 7^e Forum des Associations a remporté un vif succès et a donné l'occasion aux Brignairots de découvrir les associations et de faire leur choix quant à l'activité qu'ils souhaitent pratiquer cette année. Tous les domaines étaient représentés : sport, culture, social, santé ou loisirs : un vaste éventail. ■



Les chiffres du recensement fournis par l'INSEE montrent que Brignais compte à présent 11 294 habitants, soit une augmentation annuelle de 1,1 %. Brignais s'agrandit et progresse de façon raisonnable. ■

La chorale des Jeunes chanteurs de Saint-Petersbourg a envoûté l'Église Saint Clair en proposant des chants liturgiques et folkloriques exceptionnels qui ont ravi la sensibilité du public, venu très nombreux. ■



mois de... Octobre 10



100 ans et en pleine forme, Philiberte Rolland fêtait son anniversaire en même temps que les 5 ans de son arrière-arrière-petite fille. Mais cela ne l'empêche pas d'être toujours aussi active et de participer aux tâches familiales. ■

Dans le cadre de la semaine du goût, le Briscope recevait l'exposition : "Passons à table". Une idée originale de Bernard Gouttenoire, chargé de l'animation culturelle du Conseil général du Rhône qui a eu l'idée d'associer peinture et gastronomie. Pour l'occasion, les plus grands chefs de la région avaient prêté leurs couverts, et les visiteurs ont pu notamment admirer certaines créations de Vavro. ■



Comme chaque année, le Maire, accompagné de nombreux élus a tenu à accueillir comme il se doit les nouveaux Brignairots récemment arrivés sur sa commune. Autour d'un petit-déjeuner convivial, une trentaine de familles a apprécié de se voir présenter Brignais et les différents projets actuellement en cours à l'aide d'un diaporama. ■

Novembre 11



Le chien et les animaux étaient à l'honneur pour cette édition 1999 du Festival de la Bulle d'Or. Les auteurs étaient toujours aussi nombreux et ravis de dédicacer leurs ouvrages ; un festival dont la réputation n'est plus à faire. ■

Il y a 10 ans, le mur de Berlin tombait, réunifiant l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest. L'exposition : "la chute du mur de Berlin, 10 ans déjà", retraçait cet événement historique qui a touché moralement et politiquement tout un peuple. On pouvait noter la présence du Consul d'Allemagne. ■



Inauguration du Bri'Sports en présence de Michel Mercier, Président du Conseil Général du Rhône, Catherine Schmitt, sous-Préfète d'arrondissement, de Jean Besson, Député, de Jean-Loup Fleuret, Vice Président de la Région Rhône-Alpes et du Maire d'Hirschberg. Cet édifice aux lignes résolument contemporaines, très bien intégré dans le site est l'œuvre des architectes de l'Atelier de la Passerelle. Cette fête du sport s'est achevée par la réception annuelle "Sacrés champions". ■



“Merci, Père Mondonneix”

30 ans au service de notre ville, le Père Mondonneix a accueilli plusieurs générations de Brignairots. À l'occasion de son départ en retraite, les fidèles de la paroisse Saint-Clair lui ont prouvé leur attachement à travers une belle fête : un moment d'émotion et de souvenirs.



La remise de la médaille de la Ville scelle 30 ans de respect mutuel entre la Municipalité et le curé de la paroisse.



Sur le parvis de l'Église Saint-Clair

Comme il le dit lui-même : “... Pendant ces 30 ans, je n'ai ménagé ni mon temps, ni ma peine, pour être entièrement disponible. Je crois pouvoir dire que tous ceux qui ont voulu me rencontrer ont toujours été accueillis. En 30 ans, j'ai vu beaucoup de monde. J'ai partagé beaucoup de joies, j'ai partagé aussi bien des souffrances et des peines. J'ai parcouru Brignais dans tous les sens...”

Une grande fête paroissiale, à l'image de l'estime que lui portaient les fidèles, s'est déroulée le dimanche 24 octobre 1999. À l'Église, trop petite pour la circonstance, la

célébration chaleureuse et émouvante a rassemblé les Brignairots de toutes tendances autour du Père et de ses proches. Elle s'est terminée par une “photo de famille” sur le parvis de l'Église.

La fête s'est poursuivie au gymnase autour d'un vin d'honneur offert par la Municipalité. Le maire souligne la bonne entente qui a régné durant ces 30 années entre le Curé, la Paroisse et la Municipalité, et en remercie chaleureusement le nouveau retraité. Entouré de nombreux élus, Michel Thiers lui a remis, en primeur, la nouvelle médaille de la ville de Brignais.

Après le repas tiré des sacs et l'après-midi spectacle, la fête s'est terminée en fin de journée.

Bravo à l'Association Paroissiale et aux participants pour une journée si réussie.

Longue et heureuse retraite au Père Mondonneix et bienvenue au sein de la commune à son successeur, le Père Bonnet. ■

plaquettes
de prestige

annonces

Affiches

panneaux de
stand

dépliants

magazines

catalogues

packaging

journaux.
d'entreprise

Édition publicitaire

Studio photographique

Design graphique

Sites internet

Pré-press - PAO

Impression

Photocopie couleur

BRIGNAIS

CHAPONOST
FRANCHEVILLE
TASSIN LA DEMI-LUNE

ST-GENIS-LAVAL
OULLINS

S.P.A.

vers A7
PIERRE-BÉNITE
LYON

Sorlie
Brignais Nord

Briscope
Mairie

Église

Place
Marché

Rue du Moulin

Les 45
Boulevards

Bd. André
Léonard

AUTOROUTE A430

VOURLES
MILLERY

LES 7 CHEMINS
GIVORS
VIENNE
ST-ETIENNE

Sorlie
Brignais Sud

SOUJEU-
EN-JARREST

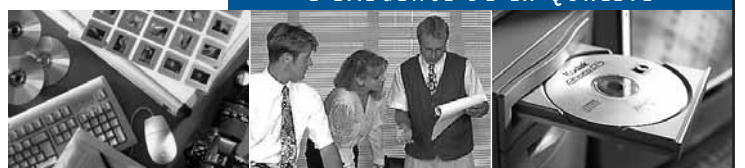
LASERCOLOR

LASERCOLOR

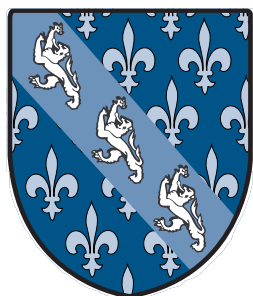
14, rue des Ronzières - 69530 BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 16 93 - Fax 04 72 31 67 75
E-mail : contact@lasercolor.fr
www.lasercolor.fr

LA PERFORMANCE DU SERVICE

L'EXIGENCE DE LA QUALITÉ



Parlons d'histoire et de chevaliers...



Blason du Comte
de la Marche



Blason de Seguin
de Batefol

Le Potus - Fête des Tard-Venus est en pleine préparation. Pour mieux nous imprégner de cette fresque historique, Sébastien Vuaille, agrégé d'histoire (Université Lyon II) nous invite à décrypter les codes de l'époque : aujourd'hui, les armoiries.

monde ressentirent alors le besoin de se rassembler derrière des enseignes et des bannières clairement identifiables car l'équipement de plus en plus complet des chevaliers les rendait méconnaissables.

Ainsi, non seulement de sanglantes méprises étaient possibles mais une partie de l'armée pouvait également se retrouver lors d'une bataille dans un isolement fatal. La reconnaissance rapide et sans équivoque des protagonistes, tant sur le champ de bataille qu'au tournoi entraînera très tôt une codification des marques de reconnaissance. Ces règles seront élaborées par des "spécialistes" de l'époque : les Hérauts d'armes (d'où découle le terme "héraldique").

L'HÉRALDIQUE

L'héraldique ou science des armoiries est apparue dans l'Europe occidentale chrétienne au XI^e siècle et s'y répandit fortement au XII^e. En effet, les armées médiévales, à l'instar de toutes les armées du

UNE CODIFICATION QUI S'EST AVÉRÉE INDISPENSABLE

Un procédé de reconnaissance élémentaire, de mise en forme facile et rapide, consistait à apposer des marques de couleurs sur des

points privilégiés de l'équipement militaire : boucliers, heaumes et couvre-nuques. Précisons tout de suite que ce qui est aujourd'hui communément appelé couleur, prend en héraldique le nom d'émail.

Parmi les émaux, une distinction est à faire entre les métaux (or et argent), les couleurs (rouge, bleu, noir, vert, violet, orange et marron) et les fourrures qui sont les dessins conventionnés (hermine et vair). Pour être plus précis, l'hermine se compose de mouchetures de couleur noire sur un fond argent. On retrouve là une des règles fondamentales de l'héraldique : celle de la contrariété des émaux : si les figures sont de métal, le champ sera de couleur inverse. Dès le Moyen-Âge, on fait correspondre aux émaux des valeurs sentimentales :

- le rouge pour l'amour
- le bleu pour la fidélité
- le noir pour la tristesse
- le vert pour l'espérance ou à la liberté.

Pour ce qui est des figures, quatre ont connu un succès sans égal :

- la croix s'est imposée dans l'Europe médiévale comme symbole de la chrétienté
- l'aigle symbole de l'Empire romain restauré par Charlemagne, le symbole d'un Empire universel
- le lion reflète quant à lui les intérêts particularistes des princes territoriaux. Il doit son succès à la chevalerie, qui privilégiait les valeurs de la force et de la majesté, valeurs traditionnellement associées "au roi des animaux"
- la fleur de lys symbole de la mère de Dieu devient en France l'emblème de la royauté et du pouvoir avec Louis VII (1120-1180).

Ultérieurement, Charles V (1338-1380) en limita le nombre à trois dans le blason royal, en évocation de la Sainte Trinité. Par conséquent, il est logique que l'écu du Comte de la Marche, membre de la famille de Bourbon, soit tapis-

sé de fleurs de lys lors de la bataille qui s'est déroulée en 1362, soit 3 ans avant que Charles V n'en limite le nombre à trois. Remarquons également sur l'écu du Comte de la Marche trois lions d'or, symbole de l'attachement de ce dernier à l'idéal chevaleresque.

L'écu de Seguin de Batefol, chef d'une compagnie de Tard-Venus également présent à la bataille de Brignais, possède pour sa part trois figures de tours. Il s'agit à évidemment d'un symbole de place forte, peut-être présent pour illustrer les nombreuses places fortes prises par ce dernier.

UN DROIT POUR LES VILLES ET LES DÉPARTEMENTS

Jusqu'au milieu du XII^e siècle et afin d'éviter toute erreur, on ne combinait pas plusieurs blasons dans un écu unique, tout au plus juxtaposait-on sur chaque partie (droite et gauche) deux moitiés d'écu. Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, les armoiries se sont compliquées de par la volonté d'y faire paraître l'union de familles, les filiations diverses, ou la réunion de plusieurs territoires.

Remarquons enfin que dans le royaume de France, tout le monde avait le droit d'adopter et d'utiliser les armoiries de son choix : paysans riches, bourgeois, mais aussi municipalités. Néanmoins, l'utilisation éminemment politique de l'usage des armoiries par la noblesse poussa la Convention montagnarde à les supprimer : la loi du 4 juillet 1793 ordonna la destruction de tous les objets héraldiques. Il fallut attendre la III^e République pour que soit reconnu aux villes et départements le droit aux armoiries. Un jugement, rendu en 1969, autorisa les personnes privées à en posséder de nouveau. ■

Renseignements

- Mairie de Brignais : 04 78 05 62 22
- Syndicat d'Initiative de la Vallée du Garon : 04 72 31 14 33

Camus, souffleur de verre. Un métier, une passion, tout simplement un art.

Depuis trente ans, Jean-Paul Camus exerce son métier de souffleur de verre avec toujours autant d'amour et de précision; car les techniques sont multiples avec chacune des caractéristiques bien précises. Si aujourd'hui Jean-Paul Camus les maîtrise à la perfection, il a fait du travail du verre au chalumeau son domaine de prédilection. Son atelier est devenu "galerie", le lieu des mille et une couleurs, un véritable Festival du Verre.



Souffleur de verre est un métier manuel rare puisqu'ils ne sont plus qu'une vingtaine en France.

Des fleurs ou bien encore des bijoux ou des lampes, rien n'arrête Jean-Paul Camus qui réalise à la demande, les désirs de chacun. Artiste, artisan, créateur, homme d'entreprise, Jean-Paul Camus fourmille d'idées et cherche à innover, dans son art comme dans sa volonté de promouvoir le verre soufflé.

Le travail du verre au chalumeau, domaine dans lequel il excelle, lui permet d'être précis et d'utiliser des pâtes de couleurs, ce qu'il aime. C'est une technique qui demande du temps, de la patience et un infini doigté. Une bonne vision des formes dans l'espace est essentielle; sans elle, impossible de faire sortir des flammes ces objets qui ne prennent vie qu'à partir d'un unique tube de verre! Explications :

MAGICIEN DU VERRE

Soumis à une température de 1200 °C, le verre se ramollit instantanément, sous les flammes du chalumeau, et peut épouser les

formes les plus inattendues. Jean-Paul Camus utilise des baguettes et des tubes borosilicatés et fait naître des bagues ou bien encore des vases originaux aux formes particulières et uniques. "L'avantage du verre est que l'on peut tout faire, il n'y a aucune limite. Lorsqu'il est chaud, on peut souffler à l'une des extrémités du tube et lui faire prendre une forme arrondie." souligne l'artiste qui travaille pour des particuliers comme pour des entreprises. Ses démonstrations devant des scolaires ou des publics d'adultes sont recherchées et appréciées, tant elles mettent bien en valeur la complexité et la beauté du geste.

FESTIVAL DU VERRE

Depuis 1966, au fil des rencontres avec d'autres souffleurs, Jean-Paul Camus a développé son atelier par une galerie et une exposition permanente d'artistes qui, comme lui, travaillent le verre, mais à partir d'autres techniques (soufflage, thermo formage, "fusing" ou encore vitrail). Ainsi, une dizaine de créateurs de tous horizons y expose leurs œuvres : on y retrouve Pierre Marion, Bernard Aconito, Jean-Luc Gambier, Philibert ou Gormand Duval.

L'atelier de Jean-Paul Camus, c'est également une adresse à retenir pour la réparation de tout objet de verre. S'il ne peut pas assurer la réparation lui-même il vous orientera tout simplement vers "le" spécialiste capable de rénover



Un Festival du Verre avec une exposition des œuvres de nombreux artistes

voire objet. "Le verre se travaille toujours et encore. Rien ne fait partie du domaine du définitif avec cette matière." rappelle Jean-Paul Camus.

Situé 16, route de Lyon, derrière Restotel, l'atelier galerie de Jean-Paul Camus est une adresse à connaître, un lieu où s'arrêter. ■



Des roses en verre, belles pour l'éternité

BRIGNAIS POUR TOUS**VIVE LE III^e MILLÉNAIRE**

Avant tout que santé, joie de vivre et "bonne fortune" accompagnent votre "année 2000" ainsi qu'Amitié et Affection pour vous sécuriser et dynamiser vos actions.

Ce n'est qu'au début de l'année 2001 qu'auront lieu les élections municipales et cantonales. Nous vivons donc plus d'un an sans scrutin car nous ne pensons pas que la situation politique nationale laisse entrevoir des présidentielles ou des législatives anticipées. La gauche plurielle gouvernementale peut donc envisager, avec un certain optimisme la deuxième partie de la législature.

À ce jour, le bilan est correct. Tout d'abord l'emploi qui demeure l'axe majeur de notre politique engrange de bons résultats du fait de la croissance, certes, mais aussi des 200 465 emplois jeunes créés et 57 000 emplois de plus dus aux 35 heures.

Brignais, sur nos propositions, a aussi créé ses emplois jeunes. À présent nous attendons que la réduction du temps de travail pour le personnel municipal soit à l'étude pour l'an 2000. C'est possible, de nombreuses villes et communes l'ont réalisé ou sont en voie de le faire.

Félicitons aussi, dans ce bilan, la loi d'orientation contre les exclusions qui a été votée le 27/27/1998. Elle améliore le droit au logement et elle augmente, entre autres, la prévention qui vise à éviter le basculement dans l'exclusion : modernisation du traitement du surendettement, prévention en amont des expulsions pour non-paiement de loyers, lutte contre l'insalubrité et la précarité.

En cours d'adoption, la loi sur la Couverture Maladie Universelle (C.M.U) qui garantira enfin "à tous" l'affiliation directe et immédiate, à la sécurité sociale. Nous sommes donc "heureux" de voir l'an 2000 vous apporter, sans distinction, l'accès à ce droit fondamental qu'est la santé.

Pour clore ce qui est en cours, "Bravo à la politique de la ville "impulsée par le gouvernement. Brignais s'est inscrit par la voix de son conseil dans ce vaste projet, qui sous forme de contrat, liera l'État aux collectivités locales pendant 7 ans (2000 à 2006). Il en va de l'intérêt de chacun d'entre nous puisqu'il vise en priorité la réduction des difficultés vécues par les habitants des quartiers à forte densité urbaine. Pour Brignais, ce seront donc les Pérouses (1 100 habitants) et la Compassion (750 habitants) qui, grâce aux financements octroyés par l'état via les régions, seront dotés d'actions innovantes favorables à leur vie sociale et quotidienne.

Comme vous le voyez, avec la gauche plurielle de bonnes raisons d'espérer en cette fin de siècle.

Continuez à soutenir ses actions politiques car notre société en a grand besoin : réforme de la fiscalité, de la justice, de la formation professionnelle, de l'aménagement du territoire, de l'intercommunalité, pour ne citer que ces grands chantiers.

Mais aussi, nous y tenons, aidez-nous à dire "non" au cumul des mandats et pour finir "oui" à la parité homme-femme en politique. Cette parité sera l'un des plus beaux cadeaux que nous offrirons aux générations futures car la conjugaison de nos points de vue représente une ouverture supplémentaire dans la vie politique.

Nous avons donc "plein de bonnes raisons" pour vous souhaiter une Bonne Année 2000.

Christiane Constant, Présidente du groupe "Gauche Plurielle" - Claude Lesimple - Christian Touboulic - François Mathevet - Annie Miralles

BRIGNAIS FAIT FRONT

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

BRIGNAIS 95**EN ROUTE VERS 2001**

Cette fin d'année est l'occasion d'échanger des vœux, mais aussi de souhaiter que ce qui ne va pas bien aille mieux. C'est également notre plus cher désir, en ce qui concerne la communication entre le maire, ses services et nous les élus. En effet quand des documents aussi importants que le budget ne nous sont communiqués que quelques heures, voire même cinq minutes avant le début du conseil municipal, comment en faire une lecture et une étude approfondies.

Brignais grandit, grossit, tant en périphérie qu'au centre; la circulation suit la même progression. Sans la mise en vigueur, enfin, d'un nouveau plan de circulation, le trafic déjà dense va devenir impossible et insupportable pour tous. Pour cela, engageons une vaste concertation entre les habitants, les riverains, la commune et écoutons ce que les commerçants, le cœur même de Brignais, ont à suggérer.

Dans les investissements importants de cette fin d'année, la piscine; 4 millions de francs sont dépensés pour sa rénovation, sans compter les sommes déjà engagées ces toutes dernières années. Comment accepter de tels montants pour nous offrir seulement une piscine ouverte 3 mois par an, que ne peuvent pas utiliser nos scolaires et l'ASB natation. Plusieurs autres possibilités s'offraient à nous : envisager la construction d'une piscine intercommunale ou pas, couverte, utilisable toute l'année. Nous sommes conscients des coûts d'une telle opération; peut-être même, pouvait-on envisager la fermeture pour l'été 2000, vu la vétusté des installations, et se donner le temps de réfléchir à un nouveau projet plus ambitieux et plus conforme aux besoins réels. C'est cela qui a motivé notre refus de ne pas prendre part au vote.

À quelques jours de l'an 2000, nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux et nous vous souhaitons de bonnes fêtes, avec une pensée particulière pour ceux qui ont moins de chance que nous.

Chaleureusement.
Chantal SERVOS
Guy BOISSERIN

ENSEMBLE POUR BRIGNAIS**LE BUDGET DU GOUVERNEMENT JOSPIN LIMITE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE DES COMMUNES**

Les objectifs du budget 2000 de Brignais sont dans la continuité de ceux mis en œuvre depuis plusieurs années déjà :

Dégager un autofinancement substantiel,

Maîtriser les charges de fonctionnement, notamment les frais de personnel et les frais de gestion générale, Réduire le recours à l'emprunt.

En matière de fiscalité, nous maintenons le gel des taux des impôts annoncé dès 1997. Soulignons que nos taux communaux se situent dans la moyenne nationale et sont inférieurs à la moyenne régionale.

Cependant, force est de constater que nos marges de manœuvre sont de plus en plus étroites. Le budget 2000 du gouvernement Jospin écarte les Collectivités Locales du partage des fruits de la croissance. Prenons deux exemples :

1 - Il s'agit, en premier lieu de la prise en compte financière des résultats du recensement. La France compte 2 millions d'habitants nouveaux. L'État garde pour lui les recettes générées par cet accroissement de population, telle la TVA et laisse les dépenses à la charge des communes sans réévaluer la dotation globale de fonctionnement qui nous aide à équilibrer nos budgets. Cette mesure pénalise Brignais dont la population a augmenté (10 066 habitants en 1990 - 11 294 habitants en 1999).

2 - Autre exemple : la réforme de la taxe professionnelle. Avec la suppression de la part "salaires", l'État versera aux Collectivités Locales une compensation qui ne va être réévaluée que de 0,8 % en 2000. Le gouvernement remplace donc une ressource fiscale par une dotation dont il détermine, lui seul, le montant. Il élude la question de fond de la réforme de la fiscalité locale.

Ces décisions imposées contribuent "lourdement" à diminuer l'autonomie fiscale des Communes. Bien que confrontés à des dépenses incontournables liées : aux attentes de la population dans de nombreux domaines, aux exigences des normes..., nous ne pouvons recourir à une augmentation des impôts locaux, impopulaire.

D'autant plus que dans le même temps, le Gouvernement, avec un certain nombre d'effets d'annonces médiatiques, fait croire à une baisse des impôts...

Les 24 Conseillers Municipaux de la Majorité, Liste "Ensemble pour Brignais"

Avec leurs meilleurs vœux

LA SOCIETE GENERALE

a le plaisir de vous annoncer
l'ouverture d'une nouvelle agence à
BRIGNAIS



CONJUGUONS NOS TALENTS.

*Depuis le 1^{er} décembre 1999, Alain RODERY et son Équipe
vous y réservent le meilleur accueil*

L'agence est ouverte :

du mardi au vendredi : 9 h 00 • 12 h 15 et 13 h 45 • 17 h 45

nocturne le jeudi jusqu'à 19 h 00

le samedi : 8 h 20 • 12 h 45 et 13 h 45 • 16 h 00

Agence SOCIÉTÉ GÉNÉRALE de Brignais

7, place Gamboni - 69530 BRIGNAIS

Tél. : 04 72 31 87 87 - Fax : 04 72 31 02 26